



ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE DU DISTRICT DE
FOOTBALL DE LOT ET GARONNE

ASSOCIATION LOI 1901 Déclarée n° 1627

Siret 32275934100025

Assemblée Générale Financière du lundi 24 novembre 2025

à Villeneuve sur Lot - Maison des associations 54, rue de Cocquard

Appel des clubs à 19h00 - Début des travaux à 19h30.

ORDRE DU JOUR

19H00 : Appel des clubs Vérification des pouvoirs : présentation obligatoire de la licence dirigeant et du pouvoir si le représentant du club n'est pas le Président. Distribution des documents.

19h30 : Début des travaux

- Approbation du PV de l'AG Financière du 12 novembre 2024 à Villeneuve sur Lot
- Rapport de gestion du Président
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes
- Présentation du compte de résultat 2024 / 2025 et du bilan au 30 juin 2025
- Approbation des comptes annuels 2024 / 2025
- Présentation du budget prévisionnel 2025 / 2026
- Approbation du budget prévisionnel 2025 / 2026
- Présentation modification règlements Art E.1 – Annexe 1 - Coupes
- Election de nouveaux membres du Comité de Direction
- Intervention des invités
- Buffet dinatoire

Toute absence ou non représentation de club est passible d'une amende prévue par le règlement financier du District.

POUVOIR

Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à l'Assemblée Générale, vous avez deux possibilités de donner un pouvoir, dans les conditions prévues à l'article 11 des statuts du District de Lot et Garonne. **Pouvoir à remplir et à renvoyer au District, au plus tard le jeudi 20 novembre 2025 (par mail à : district@lot-et-garonne.fff.fr)**

Je soussigné(e)

Président(e) du club de

absent(e) à l'AG du 24 novembre 2025

☐ **POUVOIR à un représentant de mon club :**

Donne pouvoir à M.....de mon club

N° de licence

De représenter mon club à l'Assemblée Générale du District de Football de Lot et Garonne du 25 novembre 2025. **Rappel :** Pouvoir à confier à votre représentant – Tout représentant de club doit présenter sa licence enregistrée pour la saison en cours.

☐ **POUVOIR à un représentant d'un autre club :**

Donne pouvoir à M.....

Du club de

N° de licence

De représenter mon club à l'Assemblée Générale du District de Football de Lot et Garonne du 24 novembre 2025. **Rappel :** Un club peut représenter au maximum une autre association.

Signature et cachet du club (Obligatoires)